



**EUROPEAN COMMITTEE OF SOCIAL RIGHTS
COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX**

Doc. 799
28 juin 2019

ORDRE DU JOUR
307^e session
(Strasbourg, 1-5 juillet 2019)

Document établi par le Secrétariat

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions d'intérêt général
4. Examen des Notes de la 306e session
5. Réclamations collectives
6. Examen des rapports nationaux pour les conclusions XXI-4 (2019) de la Charte de 1961 en ce qui concerne l'Allemagne et le Pologne et pour les conclusions 2019 de la Charte en ce qui concerne l'Albanie, l'Andorre, l'Autriche, la Belgique, l'Estonie, la Finlande, la France, la Géorgie, la Lituanie, la Macédoine du Nord, Malte, la Roumanie et la Slovaque République.
7. Procédure sur les dispositions non acceptées de la Charte révisée (Mise en œuvre de l'article 22 de la Charte sociale européenne de 1961)
8. Echange avec le Professeur Philip ALSTON, Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme (2 juillet à 15h30)
9. Projet de commentaires sur le projet de recommandation du CAHROM sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens de voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques
10. Dates de session 2020
11. Propositions de modification du Règlement du Comité